

LA nouvelle imprévue de l'horrible attentat commis sur la personne sacrée de V. Maj., Nous a attérés au-delà de l'expression. Rendus à Nous-mêmes, nous n'avons pas manqué de Nous adresser à Dieu & de lui rendre les plus vives actions de grâces d'avoir conservé les précieux jours de V. M., & toute notre Cour a suivi notre exemple. Quant à ce que V. M. a fait après cet étrange attentat, Nous croyons ne pouvoir l'attribuer qu'à une providence particulière de Dieu, qui travaille elle-même à son salut, en récompense, comme on peut le croire pieusement, du grand fond de Religion dont le cœur de V. M. a toujours été épris, de son zèle pour la justice, & de son attention à ne pas permettre de voir l'Eglise opprimée dans ses droits; ce qui rendra sa puissance constamment respectable à plusieurs, pour ne pas dire à tous. Nous, Nous prétendons nous distinguer par l'amour que Nous avons pour son ame. Prostrés devant le Seigneur, Nous le conjurons d'accorder à V. M. une vie remplie d'années & de prospérité, & de vouloir bien la conserver jusqu'à la mort dans cet heureux état, où, après l'accident, Elle s'est mise avec des dispositions si exemplaires. Que V. M. n'oublie jamais l'éminente prérogative dont elle est décorée, de Fils aîné de l'Eglise. Dans l'effusion de notre cœur, Nous donnons à V. M. & à sa Famille Royale la Bénédiction Apostolique &c.

TURIN. Le système de cette Cour est adapté à la paix & à la conservation du repos de l'Italie, en conformité des arrangemens pris avec les Cours de Vienne, de Versailles, de Madrid, de Naples & de Parme. Ainsi, tout ce qu'on